COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Délibération n°12-12-2017-011

2.1 Documents d'urbanisme

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 12 décembre 2017

Date de convocation	6 décembre 2017
Date d'affichage	6 décembre 2017

Membres en exercice	55
Membres présents ou représentés	50 (dont 2 pouvoirs)
Votants	50 (dont 2 pouvoirs)

L'AN DEUX MIL DIX SEPT, le 12 décembre à 19 H 00
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni aux Halles Denis Béalet à La Ferté-Bernard, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE (ayant reçu pouvoir de M. Dominique EDON), M. Thierry BODIN, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Michel DIVARET, Mme Sophie DOLLON, M. Claude DROUET, M. Jean DUMUR, M. Jean-Paul DUBOIS, Mme Patricia EDET, Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Daniel GUEDET, M. André-Pierre GUITTET, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Josette JACOB, Mme Cécile KNITTEL, M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Pascale LEVÊQUE, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY (ayant reçu pouvoir de M. Roland du LUART), M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU, M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Jacky TACHEAU, M. Gaëtan THOMAS, M. Jean THOREAU, Mme Jeannine VENDÔME, Mme Patricia VILLARMÉ.

Etaient excusés : M. Pierre BOULARD, M. Roland du LUART (ayant donné pouvoir à M. Michel MARY), M. Dominique EDON (ayant donné pouvoir à M. Raymond BELLENCONTRE), Mme Camille MORIN-BURRE, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, Mme Marie-Hélène TROUILLOT.

Secrétaire de séance : Mme Cécile KNITTEL.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

AVIS SUR LE PROJET DE MODIFICATION D'UN OUVRAGE DE TRANSPORT DE GAZ – DÉVIATION DE LA CANALISATION ENTRE LA CHAPELLE SAINT RÉMY ET BEILLÉ

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le courrier en date du 24 octobre 2017, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire sollicitant la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise pour avis concernant la modification d'un ouvrage de transport de gaz entre la commune de La Chapelle Saint Rémy et Beillé

Vu le rapport du Président présenté par M. Michel LANDAIS, Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire,

Après en avoir délibéré,

EMET un avis favorable sur le projet de déviation de la canalisation de gaz entre La Chapelle Saint Rémy et Beillé.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 50
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 12 décembre 2017

Pour extrait conforme
Le 12 décembre 2017

Le Président,

M. Didier REVEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
072-247200686-20171212-D_12_12_2017_11-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2017
Affichage : 19/12/2017